Semaine des Mathématiques 2014

publié le 30/11/2013 - mis à jour le 15/11/2014

Du lundi 17 au samedi 22 mars 2014

Descriptif :

Texte de François LA FONTAINE, IA IPR de Mathématiques, sur la semaine des Mathématiques.

La **semaine nationale des mathématiques**, qui devient maintenant un rendez-vous attendu du mois de mars, aura lieu du 17 au 22 mars 2014. La thématique principale, mais non exclusive, retenue pour cette année est :
« Mathématiques au carrefour des cultures ».
Elle aura encore une fois pour objectif de donner aux écoliers, collégiens et lycéens, à leurs parents et au grand public, une image actuelle, vivante et attractive des mathématiques dépassant les visions trop abstraites ou désincarnées.

Consulter la page dédiée du site Éduscol

Au cours de cette semaine, il s'agira encore, d'une part de valoriser les actions qui existent déjà (**olympiades**, **rallyes**, **concours**, **clubs**, **ateliers**, etc...), et d'autre part de proposer dans la mesure du possible quelques actions spécifiques destinées à un large public et d'en assurer une forte visibilité médiatique au niveau local, tout en veillant à ce que ces actions soient adaptées au public ciblé.

A titre d'exemples, ces actions spécifiques pourraient consister :

- à proposer chaque jour de cette semaine une énigme mathématique à résoudre qui aboutirait à une remise de prix en fin de semaine ; une énigme sera publiée sur le site disciplinaire académique, chaque jour du lundi au jeudi, que les professeurs pourront utiliser s'ils le souhaitent ;
- à organiser des ateliers jeux mathématiques lors des pauses méridiennes ;
- à faire intervenir dans l'établissement des hommes et des femmes ayant suivi des études scientifiques et exerçant un métier lié aux mathématiques ;
- en la tenue de conférences de chercheur ou de scientifique qui présenteraient sous forme accessible la contribution des mathématiques à son domaine de recherche ou des grands moments de l'histoire des mathématiques ;
- à mettre en lumière un projet mené avec les sciences ou la technologie ;
- …

Afin de diffuser les bonnes pratiques au niveau académique, vous pourrez faire remonter les actions prévues auprès de l'inspection pédagogique régionale qui, au travers du site académique et du service de communication du rectorat contribuera à les valoriser et leur offrir davantage de visibilité.
Pour cela, vous pourrez m'envoyer un courriel : francois.la-fontaine@ac-poitiers.fr

Au-delà des actions que vous réaliserez dans vos établissements, vous trouverez un calendrier sur le site académique des actions nationales et académiques.

Par ailleurs, le **concours académique de calcul mental en ligne** que nous avons proposé pour la première fois l'an passé est reconduit cette année.
Toutefois et afin de tenir compte des difficultés techniques rencontrées lors de sa première édition, son organisation a été repensée.
Le concours qui réunit les classes élémentaires, les collèges et les lycées, est organisé par niveau (CE, CM, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, 2nde, Cycle terminal).

Le calendrier envisagé est le suivant et le cahier des charges ainsi que les procédures d'inscription vous seront envoyés courant décembre :

- début janvier : ouverture de la plate-forme et accès à l'entrainement ;
- du 3 au 7 février : passation du concours académique pour les CE et les CM ;
- du 10 au 14 février : passation du concours académique pour les collèges ;
- du 17 au 21 février : passation du concours académique pour les lycées ;
- mercredi 19 mars après-midi : remise académique des prix.

Nous vous remercions à l'avance de ce qu'il vous sera possible de mettre en œuvre afin que cette semaine contribue à donner une image actuelle, vivante et attractive des mathématiques.
Sachant pouvoir compter sur votre collaboration efficace, nous restons à votre disposition pour tout soutien que vous jugeriez nécessaire.

François LA FONTAINE, IA IPR de Mathématiques.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.